



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25156311

Déposé / Reçu le

04 DEC. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
françoise de Bruxelles

N° d'entreprise : 0721.529.253

Dénomination

(en entier) : **BÂTI-ME**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE.

Siège : Avenue Charles-Quint 584 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe

Objet de l'acte : **1-CESSION DES PARTS.**

2- DEMESION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEUR.

Le : 03/12/2025, s'est tenu à 17 heures, l'assemblée générale extraordinaire de la SRL BÂTI-ME, au siège social : Avenue Charles-Quint 584 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe.

Tous les associés étant présents, point n'est besoin de justifier de l'envoi de convocations.

ORDRE DU JOUR : 1- CESSION DES PARTS

2- DEMESION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEUR.

- L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité la cession de 100 parts sociales de Mr. Ghelimi Hamada Mohamed, à Mr Ladram Samir, qui accepte avec effet immédiat.

- L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité la démission de Mr. Ghelimi Hamada Mohamed en tant qu'administrateur et nome a sa place Mr. Ladram Samir, qui accepte avec effet immédiat.

Après cette cession des parts :

Mr : Ladram Samir, devient détenteur de 100 parts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du Présent procès-verbal.

Ladram Samir
-Administrateur-

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature